

## Inscription à l'accueil de loisirs de juillet 2024

Madame, Monsieur,

**Un accueil de loisirs fonctionnera cet été à Rubrouck du lundi 8 juillet au vendredi 2 août.** La direction de l'accueil de loisirs sera assurée par Marie JANIEC.

L'accueil de loisirs est ouvert aux 4 – 14 ans nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 31 décembre 2020.

Il fonctionnera l'après-midi de **13h30 à 17h30**, du lundi au vendredi. L'inscription se fait à la semaine. **Un péricentre au matin est organisé. Il fait l'objet d'une inscription à part.**

Nous vous informons des **dates des séjours et des sorties** :

**- Du 10 au 12 juillet, séjour au CENH de Wormhout :**

- sous tente pour les **9-14 ans**
- en chambrée pour les **7-8 ans**

- Pour les **4-6 ans**, une sortie à la journée est prévue le **11 juillet**.

- **Veillée sous la tente** dans le jardin de l'école route de Broxeele

- dans la nuit du **16 au 17 juillet** pour les **4-8 ans**
- dans la nuit du **17 au 18 juillet** pour les **9-14 ans**

- Pour **tous les enfants**, des sorties à la journée sont prévues les **19 et 30 juillet**. La sortie dans un parc d'attractions devrait avoir lieu le 30 juillet.

- **Le 24 juillet, grande journée des Olympiades à Rubrouck.**

- Une sortie vélo est prévue pour les **9-14 ans** (date à définir).

**La fête du centre aura lieu le jeudi 25 juillet.**

**L'inscription doit être effectuée sur le portail famille pour le mardi 11 juin au plus tard.**

**Pour des raisons de locaux et d'organisation, l'effectif sera comptabilisé et limité par groupe.**

**Le droit d'inscription est de 8 € par enfant. Il sera comptabilisé en fin de centre sur la facture totale et sera dû même si l'enfant ne vient pas.**

**La participation financière de la famille sera réclamée en août via la trésorerie d'Hazebrouck.** Son montant par semaine dépend du quotient familial. Ce dernier est consultable sur le site de la CAF, uniquement par le secrétaire de mairie, sauf opposition de votre part.

Quotient	0 à 369 €	370 à 499 €	500 à 700 €	701 à 800 €	801 à 1000 €	+ de 1000 €
Tarif par semaine	5.00 €	8.00 €	10.50 €	11.50 €	13.00 €	14.00 €

Tout **repas** pris lors du séjour et de la veillée, midi ou soir, sera facturé **2,90 €**.

Pour toute question, demande de précision, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments dévoués.

Kevin NEFFE, adjoint au maire

Luc EVERAERE, maire